



Registre des activités de traitement des données personnelles

(Article 31 du règlement 2018/1725)

Version du : 25/07/2023

Numéro de référence : 307

Liste de logements pour les stagiaires

Domaine d'activité : Activité administrative

Coordonnées

<i>Responsable du traitement ou Responsables conjoints du traitement :</i>	Comité du personnel	<i>Délégué à la protection des données :</i> Contact DataProtectionOfficer@curia.europa.eu
<i>Coordonnées de contact :</i>	Comité du personnel, TB/02/037 ComPers@curia.europa.eu	
<i>Service traitant :</i>	Comité du personnel	
<i>Sous-traitant :</i>	-	

Accessible au public

Description du traitement

1) <i>Finalité du traitement</i>	Il s'agit d'établir une liste de logements pour les stagiaires, mis à disposition par des collègues de la Cour de justice de l'Union européenne.
2) <i>Description du traitement</i>	Création d'une liste en format Excel

<i>Catégorie de personnes concernées</i>	<i>Catégorie de données concernées</i>	<i>Durée de conservation des données</i>
Fonctionnaires et agents Personnes externes	Données d'identification et coordonnées de contact Informations sur le logement (adresse, prix, autres)	1 an

3) <i>Destinataires</i>	
<i>a) Au sein de l'institution</i>	<ul style="list-style-type: none">• Assistante sociale• unité Recrutement et carrières
<i>b) À l'extérieur de l'institution</i>	Stagiaires à la Cour de justice de l'Union européenne
4) <i>Transfert à un pays tiers ou une organisation internationale</i>	Non

Accessible au public

5) <i>Mesures de sécurité</i>	L'accès est restreint aux membres du Comité et de son secrétariat. Le comité du personnel invitera les destinataires de la liste de ne pas divulguer les informations à d'autres personnes.
6) <i>Notice d'information</i>	Une notice d'information est publiée sur le site intranet du CdP. Le cas échéant, elle sera communiquée par courriel aux personnes externes à l'institution.
7) <i>Limitations des droits</i>	Néant